

Madame, Monsieur,

Objet : Mise en sens unique de la rue Maghin entre la rue des Franchimontois et la rue Saint-Léonard

Annexe : Plan détaillé

Dans le cadre de la crise du covid, une Task Force a été créée autour de la mobilité de déconfinement. A cet effet, la Ville de Liège prend des mesures temporaires de mobilité pour favoriser le cheminement sécurisé des piétons et des cyclistes au sein des quartiers.

Afin **d'apaiser l'espace public et de donner plus de place** pour les **piétons et usagers des modes doux**, de plus en plus nombreux dans nos quartiers, nous vous informons que la rue Maghin va être mise à sens unique entre la rue des Franchimontois et la rue Saint-Léonard, dans le sens vers la Place des Déportés.

Pour les bus

Rien ne change. Le sens de circulation et les arrêts sont inchangés.

Pour les voitures

La mise à sens unique demandera une légère adaptation. Pour les riverains qui rentrent dans la rue depuis la Place des Déportés, il leur faudra prendre la rue Saint-Léonard, puis la rue des Franchimontois, puis Jonruelle.

Pour le stationnement

Rien ne change. Toutes les places restent disponibles mais ne sont accessibles que dans le sens de la circulation autorisé.

Pour les usagers des modes doux

Des aménagements seront créés dans la rue Maghin pour permettre une circulation plus fluide et plus sécurisée. Elle viendra s'ajouter aux nombreux SUL du quartier. En effet, la rue Maghin (depuis la rue des Franchimontois jusqu'au rond-point de la place des Déportés) deviendra un Sens Unique Limité et donc accessible dans les deux sens aux vélos.

Pour les piétons

Une cohabitation plus agréable avec les cyclistes sera possible grâce aux aménagements dédiés aux deux roues.

C'est pour quand ?

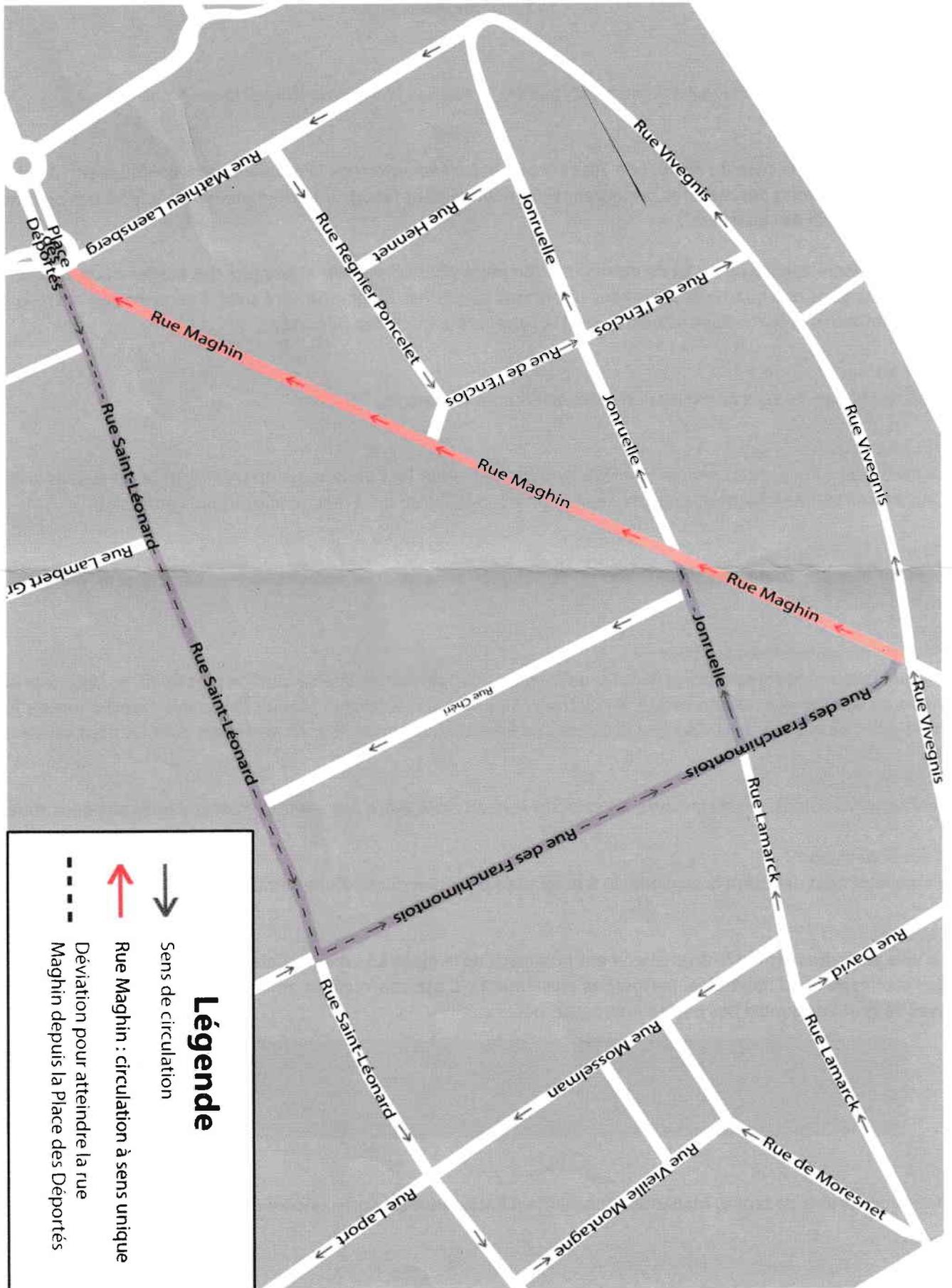
L'aménagement débutera la semaine du 9 novembre pour une durée d'une semaine.

Est-ce définitif ?

La Ville souhaite permettre un changement progressif de la mobilité urbaine. Cela demande parfois du temps, parfois des changements d'habitudes, parfois des ajustements. C'est pourquoi les aménagements proposés seront évalués avec vous et l'ensemble des partenaires concernés.

Si vous avez une question sur cette nouvelle organisation, vous pouvez nous l'envoyer via information@liege.be et nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre sincère considération.



Légende

-  Rue Maghin : circulation à sens unique
-  Sens de circulation
-  Déviation pour atteindre la rue Maghin depuis la Place des Déportés